

PALESTINE 59-62

LETTRE AUX ADHERENTS

25 mars 2010

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°53 – Mars 2010

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Editorial :

Notre soutien va au mouvement populaire palestinien

L'AFPS Nord-Pas de Calais soutient l'ensemble du peuple palestinien face à une dépossession qui s'accélère, tandis que Gaza continue de se voir imposer un blocus meurtrier, par un occupant qui échappe aux conséquences judiciaires du rapport Goldstone. Ce rapport établit pourtant que l'an dernier, Israël s'y est rendu coupable de « crimes de guerre voire de crimes contre l'humanité ». Pour ce déni de justice la responsabilité du camp occidental est totale : non seulement il vient d'accepter qu'Israël intègre l'OCDE, club des nations les plus riches du monde, mais la France porte une toute particulière responsabilité, une fois de plus le rehaussement de l'accord Union Européenne-Israël est en gestation.

Notre association a tout particulièrement mobilisé sur la marche pour Gaza libre, la lutte contre la colonisation et pour la libération des prisonniers, en particulier Salah Hamouri. Il est nécessaire de souligner qu'actuellement la résistance à l'occupation, à Jérusalem et en Cisjordanie, marqués par une accélération de la colonisation comme du comportement criminel des forces d'occupation, est particulièrement vigoureuse. Celle-ci se traduit par un mouvement populaire puissant, notamment à Bil'in où le mur de l'apartheid mobilise tant les villageois que les internationaux et des pacifistes israéliens. Pour tenter de briser le mouvement et les manifestations, les forces d'occupation israéliennes ont bouclé le village pour six mois.

Mais le même mouvement se manifeste à proximité de Naplouse, à Burin, où la population palestinienne est victime des exactions des colons, comme de l'armée, depuis plusieurs mois. Ces jours derniers deux jeunes Palestiniens en ont été les victimes. Si l'on ne s'étonne guère d'un quasi silence des médias, l'on ne peut qu'être consterné devant celui de la municipalité lilloise dont la ville est pourtant jumelée avec Naplouse. Lille, qui se réclame d'une tradition de solidarité, a mieux à faire qu'à cultiver ses relations avec les municipalités de Safed et Haïfa, dont les dirigeants appartiennent aux partis qui gouvernent ou ont gouverné Israël contre le peuple palestinien.

Le soutien de notre association au mouvement populaire palestinien se traduit par notre inscription dans la campagne de boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël. C'est le choix que nous avons indiqué dès les lendemains mêmes de l'opération criminelle à Gaza. Cela est plus nécessaire que jamais quand, certes de belles paroles sont çà et là prononcées, mais sans signe concret. De ces signes il en est un, parfaitement possible : la suspension de l'accord Union européenne/Israël. Depuis 2002 il est à l'ordre du jour devant les multiples manquements aux termes mêmes de cet accord, dont la légitimité mérite d'être interrogée. **C'est cette exigence de suspension, au titre de mesure concrète de soutien au peuple palestinien, qui sera portée par le rassemblement et la manifestation du 27 mars à Lille, à l'occasion de la Journée de la Terre.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Une invitation à l'Assemblée Générale du 24 avril est jointe à la fin du bulletin

Comité de pilotage du jumelage Lille/Naplouse - 2 mars 2010

La réunion était présidée par Marie Pierre Bresson, adjointe au Maire de Lille, Françoise Rougerie adjointe était également présente, comme Sylvie Leblanc, conseillère municipale. Du côté de l'administration municipale étaient présents : Nadia Salah et Bruno Cooren. Au titre d'ALN : Catherine Bruge et Marc Leblanc. Pour les projets musique : Sarah Clenet et Jacqueline Drucker. Régis Garrigue représentait « Help doctors », le doyen de la faculté de médecine a assisté à une partie de la réunion. Je représentais l'AFPS 59/62. Une délégation de 7 hommes d'affaires palestiniens de Naplouse a participé à la réunion. Dans sa présentation de l'ordre du jour de ce comité de pilotage Marie Pierre Bresson a indiqué la présence de cette délégation. Cette présentation a été faite ainsi : ce qui se fait à Naplouse **et ce qui se fait à Safed (!)**. *Ce ne fut heureusement pas le cas concernant cette la seconde ville, pour cette réunion.*

1 Intervention des hommes d'affaires palestiniens Ils ont en introduction indiqué que les check points sont toujours là, que les sorties de Naplouse sont contrôlées, et que trois assassinats ont été commis en décembre dernier. Ils ont fait état des prochaines élections municipales. Après leur visite du MIN le matin et leur rencontre avec les hommes d'affaires lillois, ils ont parlé d'un langage commun. Ils vont bientôt faire des affaires. Il a été bien expliqué aux hommes d'affaire lillois qu'ils n'avaient pas de craintes à avoir pour travailler à Naplouse. Il y aura une délégation lilloise à Naplouse mi avril.

2 Projets lillois à Naplouse au premier semestre (présenté par M.P. Bresson)

- Lille aura un correspondant culturel à Naplouse. Il s'agit de suivre les projets engagés. Cela se fait en relation avec le consulat de France à Jérusalem.
- Le projet médical
- Il y aura renforcement du projet artistique, en particulier dans le domaine musical
- Les projets ALN
- Le réseau euro Naplouse

3 Projet médical

• Régis Garrigue rappelle la prise en charge du dispensaire de Naplouse depuis décembre 2006. Il fait état de l'étude menée sur la pauvreté dans la vieille ville. Les consultations dentaires des enfants sont liées à la malnutrition qui existe. (*Voir à ce sujet les comptes rendus des réunions de 2008*). Il indique les difficultés quant à l'approvisionnement en médicaments. Concernant le dispensaire des revendications syndicales apparaissent du côté du

personnel : demande de congés payés par exemple. Le dispensaire doit être pérennisé. Il y a des inquiétudes financières à ce sujet. Son avenir (transmission) est brièvement évoqué.

Programme de création de médecins urgentistes.

Ces médecins font actuellement défaut. Il s'agit d'acquérir un vrai diplôme pour un meilleur salaire et un meilleur travail. Help doctors dispense la formation à Naplouse. Il s'agit, entre autres d'éviter que les médecins palestiniens formés en France, restent en France. Le diplôme français est adapté avec une formation sur trois ans. Il est reconnu par le Conseil Médical palestinien. Au cours de la dernière année il y a des stages courts à Lille. Cette question est suivie par le Consul de France à Jérusalem et le Ministre de l'Education palestinien.

4 Questions artistiques notamment musicales

Sarah Clenet propose, à partir d'un album jeunesse illustré d'un travail musical. Il sera fait avec des enfants de Naplouse travaillant en français. Le début se fera en septembre octobre prochain.

La directrice à la direction du conservatoire de Lille parle d'un projet à plus long terme dans le cadre Archangelo. Il y aurait séjour d'une semaine à Naplouse pour un « partage » avec les musiciens de Naplouse. Il s'agirait aussi de rencontrer les professeurs de l'Université, le but : observer les enfants et proposer à des étudiants des formations adaptées afin d'élargir les compétences pour un travail avec les enfants.

5 Amitiés-Lille-Naplouse - 4 projets essentiels :

- Sportif
- Formation d'encadrant en liaison avec la FSGT
- La correspondance scolaire avec 6 enseignants partants
- L'envoi des livres à Naplouse A chaque fois il y a aide du Consulat de France à Jérusalem

6 Euro Naplouse MP Bresson précise que selon ce consulat l'aide de la Ville de Lille à Naplouse est la plus importante des aides des villes françaises aux villes palestiniennes. Le réseau Euro Naplouse possède un plan stratégique de développement pour Naplouse. Réuni en Norvège, son plan est de renforcer Naplouse. L'objectif, à très long terme : un Etat palestinien. Un objectif relayé par le réseau des villes jumelées avec les villes du Moyen Orient.

7 Débat. Il fut réduit à deux interventions

Marc Leblanc d'ALN fait état de la situation liée à la pénétration en France de produits labellisés Israël et fabriqués dans les colonies. Il cite Agrexco. Il demande à la délégation de Naplouse quelles garanties existent pour les produits palestiniens en France. Il fait état de produits sans code barre.

Réponse - Pour les Palestiniens :

volonté d'exporter directement en France

Jean-François Larosière **AFPS 59/62** fait état pour commencer de la présence sur les stands de l'AFPS 59/62 d'une huile couronnée pour la 2^{ème} fois de suite par un jury palestinien, et importée, comme d'autres produits, via « Le Philistin ». Il assure la délégation de Naplouse de la solidarité de l'AFPS Nord-Pas de Calais face à la situation qu'elle a indiqué lors de sa première intervention : assassinats, raids, destructions d'oliviers, d'écoles, de mosquées. Naplouse est une ville occupée comme toute la Palestine. Concernant le boycott. Il y a certes la dimension qui a été indiquée par Marc Leblanc, mais le mouvement de boycott/désinvestissement/sanctions (BSD) possède une série de dimensions supplémentaires, ne serait-ce

Etabli par Jean-François Larosière JFL@nord-palestine.org

que parce que l'agriculture ne concerne qu'une faible partie des échanges franco-israéliens. Ainsi concernant le désinvestissement qu'en est-il des emprunts lillois auprès du groupe Dexia ? Concernant toujours cette question qu'en est-il de Véolia, en difficulté sur le plan judiciaire pour ce qui est du tramway de Jérusalem ? Quant aux sanctions ne sont-elles pas nécessaires, notamment après le rapport Goldstone ? N'est-il pas temps de rompre les jumelages entretenus par Lille avec les villes israéliennes de Safed et Haïfa ? **Réponse :** à noter que la traduction fut coupée durant une partie de l'intervention. Rien sur Véolia, par contre concernant Dexia : une intervention est en cours, mais rien de bien précis. Il n'y a pas d'échanges économiques avec Safed et Haïfa. Pour les deux villes israéliennes leurs maires firent l'objet d'un éloge quant à leur ouverture. **J'ai rappelé que l'opposition à la municipalité travailliste d'Haïfa vient encore récemment de dénoncer les discriminations dont les Palestiniens sont victimes, y compris les étudiants.**

L'OCDE accueille le « Grand Israël » mardi 9 mars 2010 par **Luisa Baroni**

Ce texte n'est pas une analyse de l'AFPS. Néanmoins il nous paraît suffisamment important pour que nous le mettions en évidence ici <http://www.france-palestine.org/article14121.html>

L'organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) légitime de fait l'occupation israélienne des Territoires palestiniens et autorise l'entrée d'Israël en son sein. Tel est le sens d'un document confidentiel, daté du 1er février 2010 et disponible à l'adresse <http://cryptome.org/israel-oecd.zip>

Ce texte s'inscrit dans le processus d'évaluation de la candidature d'Israël à l'adhésion à l'OCDE. Celle-ci devrait se produire au mois de mai prochain, à en croire les propos du secrétaire général, Angel Gurría, lors de son voyage en Israël, en janvier dernier, pour la présentation des deux rapports de l'organisation, l'Étude économique d'Israël et la Revue du marché du travail et des politiques sociales d'Israël. Et le ministre italien de l'Économie, Giulio Tremonti l'a confirmé le 3 mars.

Le document confidentiel « Adhésion d'Israël à l'organisation : projet d'opinion formelle du Comité statistique » se présente comme l'ébauche d'évaluation dudit Comité de l'OCDE – dit CSTAT – sur la correspondance entre les faits présentés par Israël et les exigences économiques de l'organisation à l'égard de ses États membres. La présentation de faits ainsi que de statistiques analytiques, structurés sur une période brève, explique le document, « est l'une des obligations fondamentales pour l'adhésion », conformément à la Convention fondatrice de l'organisation.

Le document retrace le processus d'évaluation de la candidature d'Israël. Aux points 18-19 et 58-60, il est dit qu'Israël n'a présenté jusqu'à présent que des données concernant non seulement son propre territoire, mais aussi Jérusalem-Est, les hauteurs du Golan et les colonies de Cisjordanie, zones occupées illégalement depuis 1967. L'intégration de données sur les colonies est particulièrement importante : en Cisjordanie, celles-ci bénéficient de privilèges économiques dont sont exclus les citoyens israéliens à l'intérieur de la Ligne verte. D'où une déformation de l'image ainsi fournie de l'économie et de la qualité de la vie en Israël. Mais cela reflète surtout le refus d'Israël de présenter des statistiques distinctes pour lui-même et pour les Territoires qu'il occupe.

Pourtant, le rapport ne considère pas cette question comme un obstacle susceptible d'empêcher l'adhésion d'Israël à l'OCDE. Au contraire : le Comité statistique « recommande la préparation d'une étude en commun avec les autorités israéliennes afin d'évaluer l'impact quantitatif des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies israéliennes de Cisjordanie sur les données-clés rassemblées au plan économique et social ». Cette étude ne sera toutefois produite que « dans l'année suivant l'adhésion d'Israël à l'organisation », c'est-à-dire une fois que l'État en sera devenu membre.

Si le texte affirme que « Israël s'est engagé à contribuer activement à cette étude après son admission », qui garantit que le gouvernement

israélien ne refusera pas, finalement, de présenter les données exigées ? Mais le pire est ailleurs : avec ce document, l'OCDE reconnaît de fait l'occupation israélienne et la légitime au niveau international.

L'OCDE qui siège à Paris, rassemble trente Etats, a pour but la promotion de l'économie de marché et le libre-échange sur une base néolibérale. Née en 1948, dans le cadre du plan Marshall, cette organisation des Etats de l'Europe occidentale sous parapluie américain s'est transformée en 1960 en organisme international. Attendent actuellement d'y adhérer – outre Israël – le Chili, l'Estonie, la Russie et la Slovaquie.

Le processus d'adhésion d'Israël a commencé en 1993, dans le cadre des accords d'Oslo. Les critiques les plus fortes de l'OCDE vis-à-vis de la politique israélienne concernaient jusqu'ici trois faits : l'occupation des territoires palestiniens et les données statistiques à son sujet, la corruption de l'armée et le droit de propriété intellectuelle dans l'industrie pharmaceutique.

Depuis 2007, le processus a enregistré une accélération grâce au choix des gouvernements israéliens de tailler dans les dépenses sociales et de privatiser de nombreux secteurs. L'adhésion d'Israël représentera une reconnaissance de la légitimité et de la nature démocratique de l'Etat d'Israël, d'autant plus précieuse qu'elle interviendra dans un contexte très particulier : contrairement à la rhétorique des colloques de paix, Israël développe actuellement une répression systématique contre la résistance populaire non violente en Cisjordanie tout en poursuivant le siège de la bande de Gaza.

Pour cette stratégie, le gouvernement Netanyahu-Lieberman-Barak a plus que jamais besoin que jamais de reconnaissance internationale. Et il a de plus en plus de mal à l'obtenir, comme le montrent l'adoption du rapport Goldstone par l'Assemblée générale des Nations unies, les conclusions du sommet européen de décembre dernier, les percées de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanctions. L'OCDE va-t-elle, à contre-courant, légitimer l'occupation et la colonisation ?

Salah Hamouri Citoyen d'honneur de la ville de Grenay

Liberté Hebdo 62 20 mars 2010

Le samedi 13 mars 2010, jour «anniversaire» de l'incarcération de Salah Hamouri, jeune compatriote franco-palestinien injustement détenu en Israël depuis cinq ans, diverses initiatives se sont déroulées dans toute la France pour exiger sa libération. Dans le Pas-de-Calais, faisant écho aux rassemblements qui s'étaient déroulés la veille à Lille et Douai, Salah Hamouri a été fait «Citoyen d'honneur» de la ville de Grenay.

«*Persévérer jusqu'à ce que la bête venimeuse ait été obligée de dégorger son venin*», telle sont les paroles qu'à prononcé Jean Jaurès, il y a plus de cent ans, pour caractériser la volonté qui l'animait dans sa lutte pour la libération d'Alfred Dreyfus. La «*bête venimeuse*», à l'époque, c'était la «*justice*» militaire française qui avait condamné un innocent à la déportation à vie, sur la base du mensonge, avec la complicité d'une République trop lâche à l'égard de ses propres principes. Samedi dernier, sous le buste de Jean Jaurès, dans la salle des mariages de la mairie de Grenay, c'était l'ombre de cette même «*bête venimeuse*» qui se rappelait aux esprits de tous sous la forme de la «*justice*» militaire israélienne. Cinq ans, jour pour jour, après son arrestation, au cours de la cérémonie faisant Salah Hamouri, «*citoyen d'honneur de la ville de Grenay*», c'était une volonté analogue à celle de Jean Jaurès qui s'exprimait pour témoigner de l'urgence d'agir pour sa libération et condamner la tiédeur complice du gouvernement français.

Le silence sur le cas de Salah Hamouri constitue une deuxième prison

«Durant ces cinq années, le gouvernement français, s'est montré particulièrement discret et tiède a déclaré Jean-François Larosière, président du Comité régional Nord-Pas-de-Calais pour la libération de Salah Hamouri en citant la lettre que Denise Hamouri avait fait parvenir, depuis Jérusalem, au maire de Grenay : «Alors que pour beaucoup d'autres Français enfermés dans le monde nous avons

entendu des voix et des protestations s'élever fort et très fort, pour Salah rien de tel. Le silence sur son cas, tellement révélateur de la situation ici, constitue sa deuxième prison. Et cette dernière, c'est notre pays, du moins ceux qui le dirigent, qui l'ont délibérément installé.»



«Il est important que Salah Hamouri puisse retrouver les siens à Jérusalem et ensuite puisse voyager et retrouver sa pleine et entière liberté»

Pourquoi ce silence ? Pourquoi cette «chape de plomb» sur l'emprisonnement de Salah Hamouri ? «Il est important que Salah Hamouri puisse retrouver les siens à Jérusalem et ensuite puisse voyager et retrouver sa pleine et entière liberté» a insisté Jean-François Larosière. Alors que l'«amitié» présumée de la France et de l'Etat d'Israël est et reste, pour le gouvernement français, l'un des plus puissants leviers pour obtenir la libération de Salah Hamouri, inversement, son inaction pourrait en effet redoubler l'injustice commise à l'égard du jeune franco-palestinien a souligné le représentant régional du Comité national de soutien à Salah Hamouri.

«Lorsqu'il est injustement condamné, l'Etat français doit tout mettre en oeuvre pour libérer un de ses concitoyen»

Intervenant au nom du conseil municipal de Grenay, Christian Champiré a indiqué le sens de la décision de sa municipalité et le fait que cette démarche serait transmise à l'ambassadeur de l'Etat d'Israël en France ainsi qu'au Président de la République dont «il est de la responsabilité de ne pas rester silencieux». «Salah est un citoyen français a-t-il souligné, et comme tout les citoyens français, il a le droit à la protection de l'Etat français. Lorsqu'il est injustement condamné, l'Etat français doit tout mettre en oeuvre pour libérer un de ses concitoyen.» A l'occasion de la cérémonie, une médaille de la ville a été éditée ainsi qu'un diplôme de

citoyen d'honneur pour Salah Hamouri. La première sera remise en main propre à Salah Hamouri, à Grenay, une fois sa libération acquise. Au fronton de la mairie de Grenay, une banderole déployée témoigne : «Salah Hamouri citoyen d'honneur de notre ville Grenay - 13 mars 2005 – 13 mars 2010 : 5 ans d'emprisonnement politique - Liberté pour Salah -Justice pour le peuple palestinien- Il faut deux états pour assurer paix»

Une initiative qui devrait inspirer d'urgence tous ceux pour qui l'image de Jaurès, par exemple, représente autre chose qu'une facade de circonstance mais, selon les mots employés par Denise Hamouri dans sa lettre de remerciement aux habitants et à la municipalité de Grenay, «la France que nous aimons».

Jérôme Skalski

«Je suis né pour te connaître, pour te nommer, Liberté»

Dans la lettre que Denise Hamouri a adressé au maire et aux élus du conseil municipal de la ville de Grenay, datée du 8 mars 2010, «*journée internationale des femmes*», la mère de Salah Hamouri a tenu à les remercier «*du fond du cœur*», ainsi «*toutes celles et ceux qui, dans la population de cette commune*» sont mobilisés pour la libération de son fils.

Message de Denise Hamouri aux élus de Grenay

«Je souhaite tout d'abord par ce message à remercier du fond du cœur le maire de Grenay, Monsieur Christian Champiré, les membres du conseil municipal et toutes celles et ceux qui, dans la population de cette commune, soutiennent mon fils Salah. Merci à vous de le choisir et de le distinguer comme «citoyen d'honneur» de votre ville. Ma famille et moi sommes très touchés de même que Salah qui est au courant de votre décision. Il vous dit «merci» pour tout.»

«Non loin de chez nous il y a un mur. Un mur gris, immense, horrible mais aussi terrible»

«Je ne peux être parmi vous aujourd'hui et m'en excuse. Je suis à Jérusalem où je vis avec ma famille. Non loin de chez nous il y a un mur. Un mur gris, immense, horrible mais aussi terrible. Salah, lui, est dans sa geôle dans le nord d'Israël. A Gilboa. Près du lac de Tibériade. Le mur pour lui c'est sa vie de tous les jours. Sachez que votre décision lui apporte et nous apporte un peu de soleil. L'obscurité qui nous entoure vous la percez et elle traverse les murs de sa prison et le mur qui nous enferme. C'est très important pour lui en tout premier lieu mais c'est aussi important pour nous, vous le comprendrez bien.

Ce brin de soleil que vous projetez aujourd'hui il s'appelle justice, solidarité, paix. Il s'appelle : liberté, égalité, fraternité. Vous êtes la France que nous aimons.

Cela fait aujourd'hui cinq ans que Salah a été arrêté en se rendant à Ramallah. C'était un dimanche, une belle journée qui sentait bon le printemps et la jeunesse. Depuis cette date, il a été enfermé, malmené, transféré, jugé arbitrairement à sept années de prison.»

«Il est en prison alors qu'il n'a commis aucun délit. Sauf si on considère (...) que ne pas accepter l'occupation de son pays constitue un délit.»

«Ces années ont été très dures pour lui et pour toute notre famille. Car non seulement il est en prison alors qu'à son âge on devrait mordre les fruits de la vie. Mais il est en prison alors qu'il n'a commis aucun délit. Sauf si on considère, et il y a des gens haut placés qui pensent ainsi, que ne pas accepter l'occupation de son pays constitue un délit. Depuis cinq ans mais nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre à ses côtés et de le soutenir. Ce que nous avons fait et que continuons à faire quotidiennement.

Salah est palestinien, il est aussi français et durant ces cinq années, le gouvernement français s'est montré particulièrement discret et tiède alors que pour beaucoup d'autres français enfermés dans le monde, nous avons entendu des voix et des protestations s'élever fort, voire très fort. Pour Salah, rien de tel. Le silence sur son cas, tellement révélateur de la situation ici, constitue sa deuxième prison. Et cette dernière c'est notre pays, du moins ceux qui le dirigent, qui l'ont délibérément installé.

Fort heureusement la solidarité populaire qui s'est formée autour de la situation de Salah et des autres prisonniers politiques palestiniens l'a aidé et nous a aidés et continue à nous aider tous à tenir le coup et à combattre.

Votre geste courageux de le nommer Citoyen d'honneur de la commune de Grenay est aujourd'hui une preuve supplémentaire et particulièrement forte de ce soutien. Grâce à tous les efforts faits nous espérons tous que l'année prochaine, à cette date, Salah sera libre et pourra ainsi venir lui-même vous dire merci. Et il pourra vous dire à sa façon ce qu'un de nos poètes français, Paul Eluard, écrivait pendant la Résistance, en 1942 :

*« Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer Liberté »*

Je vous remercie infiniment pour votre attention.»

Denise Hamouri 8 mars 2010 – Journée internationale des femmes

Un message de Salah Hamouri... 13 mars 2010

Salah se souvient de son arrestation il y a 5 ans le 13 mars 2005, des interrogatoires, de ses transferts, etc....

Une de ses préoccupations est le sort réservé aux enfants dans les tribunaux et les prisons de l'occupation israélienne.

Il nous a fait passer un message....

Chers amis,

Je souhaite tout d'abord remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui se souviennent avec moi et ma famille que 5 ans déjà sont passés et que je partage avec d'autres camarades une toute petite cellule dans une prison israélienne.

Merci pour les rassemblements et manifestations organisés un peu partout en France.

L'enfance perdue.

La cause des enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation est un sujet douloureux dont je souhaite vous parler.

Les associations n'épargnent pas leurs efforts pour donner la priorité à l'enfance, développer des programmes de divertissement pour protéger les enfants et favoriser leur développement naturel.

Après 5 ans passés en prison, je me demande comment est-il possible en même temps de voir ici l'enfance persécutée et défigurée...

Le monde doit savoir qu'il y a entre 300 et 350 enfants détenus dans les prisons israéliennes dans des circonstances très dures, ils sont en effet traités comme des détenus adultes, ils sont séparés de leurs familles, certains n'ont pas droit aux visites familiales pour des motifs sécuritaires et si les visites sont permises, ils ne peuvent avoir aucun contacts physiques avec leurs parents.

Dans l'enceinte de la prison, l'intervention d'organismes internationaux n'est pas permise et les enfants ne reçoivent aucune aide psychologique alors qu'ils sont dans un environnement étranger, loin de l'école ou de la famille. Au contraire les israéliens utilisent tous les moyens de pression pour détruire leur jeunesse.

Les enfants sont le plus souvent jugés dans des tribunaux militaires comme les adultes, ils ont droit au même traitement que les plus vieux dans les tribunaux illégitimes que sont les tribunaux militaires de l'occupation.

Il n'existe pas de tribunaux pour mineurs même si Israël a signé un traité sur les droits de l'enfant, ceci apparemment ne concerne pas les enfants palestiniens.

Avez-vous entendu parler du petit Hassan Muhtaseb ? Il y a 3 semaines, deux frères âgés de 10 et 12 ans ont été arrêtés à Hébron puis emprisonnés.

Le petit a été libéré 10 heures plus tard mais le deuxième, Hassan, a été interrogé puis envoyé en prison. Il a été ensuite amené au tribunal militaire d'Ofer les mains et les pieds liés. Pendant l'audience, son avocate Léa Tsemel, lui a offert un ballon qu'elle a gonflé avant de commencer à plaider... Le juge militaire était gêné et s'est caché la tête derrière son ordinateur... Hassan a été libéré sous caution après avoir été interrogé et mis en cellule...

Prison de Guilboa, section 4 Le 13 mars 2010

Un nouveau massacre à Naplouse : boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël

Après les trois assassinats de militants palestiniens fin décembre l'armée israélienne vient de commettre un nouveau crime à Burin, à proximité de Naplouse. Mohammad Qadoos, 17 ans, est décédé suite aux tirs de l'armée d'occupation qui protégeait des colons de Bracha. Burin est victime depuis plusieurs mois d'exactions et de violences provoqués pas les colons israéliens.

En ces circonstances dramatiques l'AFPS Nord-Pas de Calais tient d'abord à saluer la mémoire de cette jeune victime de l'occupation, comme du déferlement de haine des autorités israéliennes, qui portent l'entière responsabilité de ce crime. Elle assure de sa totale solidarité sa famille et ses proches comme la population de Naplouse.

Il est impératif que la Municipalité de Lille, dirigée par Martine Aubry, jumelée avec Naplouse, rompe un silence

La solidarité des habitants de Lille et de la région, se manifestera le samedi 27 mars (voir agenda ci-dessous)

qui n'est plus guère tolérable. Elle doit condamner clairement et nettement ce crime. Une délégation de Naplouse, en visite à Lille au début du mois, a d'ailleurs rappelé les assassinats de décembre, qui s'ajoutent à de multiples exactions, multipliées depuis l'automne dernier.

Une intervention, de la part des dirigeants municipaux, à la hauteur d'une volonté israélienne d'accélérer la colonisation et de tenter de mettre le peuple palestinien à genoux, est nécessaire. Lille doit impérativement rompre son jumelage avec la ville israélienne de Safed, comme ses liens privilégiés avec Haïfa, dirigée par les amis de Ehoud Barak, ministre de la guerre israélien.

Apartheid et crimes sont la marque d'Israël. Pour y mettre un coup d'arrêt l'AFPS Nord Pas de Calais appelle au boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël.

Colonisation et occupation de la Palestine, ça suffit !

Boycottons les produits des colonies israéliennes

Israël, hors de toute retenue, accélère la colonisation de la Cisjordanie et entend accaparer tout Jérusalem. La décision de construire 1600 logements à Jérusalem-Est montre clairement que l'objectif de cet Etat est bien la dépossession palestinienne au mépris du droit international et des résolutions de l'ONU. Le blocus de Gaza se poursuit avec son cortège de misère et de souffrance. Bouclages, raids, arrestations et emprisonnements se multiplient tandis que la passivité et la complicité occidentale se poursuivent. Un élément éloquent à ce sujet : l'entrée d'Israël dans l'OCDE, ce club occidental des nations les plus riches du monde. Après le rehaussement des accords Union Européenne/Israël, c'est la France des Kouchner et Sarkozy, qui ouvre la porte d'entrée dans ce club. Le rapport Goldstone qui établit qu'à Gaza, Israël est coupable de « crimes de guerre voire de crimes contre l'humanité » n'est suivi d'aucune conséquence : les crimes restent, comme les précédents impunis.

172 organisations de la société civile palestinienne ont lancé en 2005 un appel au boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël. Cette campagne, relayée internationalement, porte des coups sérieux à l'occupant israélien, impopulaire chez les peuples du monde. En France, il contre attaque, d'une part en faisant miroiter des échanges culturels du côté des villes et des régions, et surtout, il appelle à la répression contre militants et organisations qui refusent plus de 60 ans d'occupation. Pire, répondant aux injonctions israéliennes, comme l'avoue Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France, Premier Ministre et Ministre de la Justice appellent à des poursuites contre les militants qui mènent la campagne de boycott contre un Etat menant une politique d'apartheid contre le peuple de Palestine.

La répression déployée par le pouvoir ne réussira pas à nous paralyser, pas plus que notre peuple. Nous appuyant sur le droit comme sur la réglementation nous allons nous battre afin que les produits des colonies israéliennes ne pénètrent pas chez nous impunément, sous l'étiquette « made in Holland » comme ces roses de la Saint Valentin, via Agrexco. Ou sous l'étiquette « made in Israël » alors qu'ils proviennent des colonies.

A grands renforts de publicité, notamment à l'occasion de la fête des mères, la société « Soda Club » prétend écouler ses produits (Ils permettent de gazéifier l'eau) dans les grandes surfaces du pays et de la région, où il est déjà possible de se les procurer. Or **contrairement à ce qui est indiqué sur l'emballage Soda Club fabrique, non en « Israël », mais dans la plus grande des colonies de Cisjordanie, à Mishor Adoumin.**

Pour la Journée de la Terre, symbole de la dépossession palestinienne comme de la Résistance à l'occupation, nous appelons à une action de boycott des produits israéliens des colonies que symbolise « Soda Club ». Il faut en finir avec l'impunité israélienne. Nous exigeons la suspension de l'accord Union Européenne/Israël.

Rassemblement devant Euralille samedi 27 mars à partir de 15 heures

Rassemblement devant Euralille et manifestation dans les rues de Lille

Départ pour la manifestation à 15h15

Parcours : rue Faidherbe - Gd Place - rue Neuve - rue de Béthune - Place de la République (dite place des Droits de l'Homme)

Signatures : AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, LDH, UJFP, IZAN, Génération Palestine, Rencontre et Dialogue, Collectif des Musulmans de France, Agir local Penser global, CSP 59, Collectif Afrique, MRAP, Artisans du monde Lille, FSU, Union syndicale Solidaires, coordination communiste, PCF, UJCF, les alternatifs, les Verts, NPA, ASTR, Voix Démocratique, Mémoire Vive, Amitié Lille Naplouse, ...

AGENDA Consulter sur le site pour vérifier les mises à jour : <http://www.nord-palestine.org/agenda.htm>

- **Vendredi 26 Mars**, à 18h30, au Café citoyen de Lille, "Voyages à Naplouse" organisé par l'ALN >>
- **Samedi 27 Mars à 15 heures Action BOYCOTT du Collectif Régional >>**
Rassemblement devant Euralille et manifestation dans les rues de Lille à 15h15 (voir ci-dessus)
- **Samedi 3 Avril** à 14h15 à la MRES : Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62 (Tous les adhérents sont invités)
- **Samedi 10 Avril** à l'Aéronef de Lille : Concert du MAP « Les bronzés font de la Résistance » stand AFPS
- **Mardi 13 Avril**, à 18h30, à la MRES de Lille : Réunion du groupe lillois
- **Samedi 24 Avril**, à 14h15, à la MRES de Lille : Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62
- **Samedi 24 avril à 15h30 : Assemblée Générale de l'AFPS 59-62** à la MRES de Lille
- **Dimanche 25 Avril**, de 10 à 13h et de 15 à 17h, sur « La péniche du pianiste » sur la Deûle à Lille :
« Passions d'Avril » organisé par la Librairie Internationale V.O., rue de Tournai à Lille
+ à 16h avec la présence de **Sébastien Boussois**, auteur de « Palestinisraël : voyage en pays inconnu »

Sommaire :

1. Editorial : Notre soutien va au mouvement populaire palestinien
2. Comité de pilotage du jumelage Lille/Naplouse - 2 mars 2010
3. L'OCDE accueille le « Grand Israël »
- 4 5-6 Salah Hamouri Citoyen d'honneur de la ville de Grenay
- 6 Un nouveau massacre à Naplouse : boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël
- 7 Colonisation et occupation de la Palestine, ça suffit ! Boycottons... + AGENDA
- 8 Sommaire - Renouvellement des adhésions
- 9 Invitation à l'AG du 24 avril 2010.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE NORD PAS-DE-CALAIS

BULLETIN D'ADHESION ou de RE-ADHESION POUR L'ANNEE 2010

Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien.

Nom:.....Prénom.....
Adresse :
.....
CP : Commune :
Tél. personnel : Tél. mobile :
E-mail :.....@.....
Profession :
Année de naissance :

COTISATION ANNEE 2010 : Grille indicative

Bulletin à télécharger : 

<u>Tranche Revenus mensuels adhérent</u>		<u>Cotisation annuelle</u>	
1	Inférieurs à 500 €/mois : 10 €	5	De 2 000 à 2 500 €/mois : 70 €
2	De 500 à 1 000 €/mois : 25 €	6	De 2 500 à 3 000 €/mois : 85 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois : 40 €	7	De 3 000 à 3 500 €/mois : 100 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois : 55 €	8	Supérieurs à 3 500 €/mois : 120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique mensuelle.

@Important : N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €

- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de : "AFPS Nord Pas-de-Calais"

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque au siège de l'association :

AFPS Nord - Pas-de-Calais

MRES - 23, rue Gosselet - 59000 - Lille

**Association France Palestine Solidarité
Nord - Pas de Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**



MRES, 23 rue Gosselet 59000 LILLE

mail: contact@nord-palestine.org

site: www.nord-palestine.org

Invitation à l'Assemblée Générale 2010

L'assemblée générale annuelle de notre association se tiendra

samedi 24 Avril 2010 à 15h30

à la MRES 23 rue Gosselet à Lille - salle "Agora"

Un point politique sur la situation en Palestine,
le bilan d'activités et le bilan financier 2009 vous seront présentés, et soumises
à ratification, ainsi que les perspectives d'action et d'intervention à venir,
notamment au 9^{ème} *salon du livre d'expression populaire et de critique sociale à
Arras le 1^{er} mai. Nous aurons également à renouveler le CA de l'association*

Nous terminerons par une intervention de **Nabil El Haggar**
et un pot de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence !

L'équipe du CA

*Une fiche de candidature au CA ainsi qu'une fiche de procuration
ont été adressés par courrier postal le 26 mars 2010 accompagnant ce bulletin
[aux adhérents à jour de cotisation.](#)*